**PLAN DE FORMATION**

**PRÉAMBULE :**

Le plan de formation du programme de maîtrise constitue un outil de gestion partagée pour favoriser la mise en place d’un encadrement pédagogique de qualité, et ce, dans le but d’optimiser les conditions de réussite. Ce plan est personnalisé à chaque étudiante et à chaque étudiant et précise les éléments nécessaires à la réalisation de sa formation.

Ce plan de formation est un document facultaire qui doit également respecter les politiques, règlements, directives, normes, procédures et règles en vigueur à l’Université de Sherbrooke [(point](#G) H).

1. **IDENTIFICATION DES DEUX PARTIES**

**ENTRE :**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (directrice ou directeur supervisant le parcours de formation),

ci-après appelée « Directrice ou directeur de recherche »

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (codirectrice ou codirecteur s’il y a lieu),

ci-après appelée « Codirectrice ou codirecteur de recherche »

**ET :**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (personne étudiante inscrite dans ce parcours de formation),

ci-après appelée « Étudiante ou étudiant ».

1. **OBJET DU PLAN DE FORMATION**

Ce plan de formation identifie précisément puis formalise les conditions d’encadrement et aussi du travail attendu dans le cadre d’un parcours de formation étudiant.

L’objet de cette entente est constitué de plusieurs éléments dont les tâches et responsabilités assumées par chacune des deux parties précédemment identifiées, les principales caractéristiques applicables selon le cheminement choisi (cheminements de type cours ou de type recherche) puis la grille de conception du parcours de formation ([point I](#H)).

En cohérence avec la cinquième finalité institutionnelle de formation portant sur l’éthique, la réalisation de ce plan de formation doit se dérouler en prenant soin de s’approprier les trois valeurs de référence facultaires. Ces valeurs facultaires auxquelles réfèrent autant les membres du personnel que les étudiantes et les étudiants sont (a) le **respec**t, (b) **l’engagement** et (c) **l’excellence collective**.

À la maîtrise, pendant toute la durée du parcours de formation, les manifestations de chacune de ces trois valeurs se déclineront concrètement selon que l’on se situe dans une activité pédagogique tutorale ou avec groupe-cours, en milieu de recherche ou en présentation publique ou finalement en toute autre situation qui le requiert.

1. **TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE :**
2. Exposer clairement les conditions d’encadrement dès le début du parcours de formation :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* + 1. Style de supervision offerte :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* + 1. Délais applicables à respecter pour le dépôt de documents et disponibilités, demandes de rencontre, rétroactions et corrections de travaux :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* + 1. Modalités de communication :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Prévoir que les [informations relatives aux différentes sources de financement possibles](https://www.usherbrooke.ca/fasap/bourses/informations-generales/) soient accessibles à la personne étudiante pour consultation et suivis appropriés de la part de la personne étudiante.

 Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Fournir le support et les conseils requis pour établir et personnaliser la grille de conception du parcours de formation ([point I](#H)) puis le revoir régulièrement.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Partager la propriété intellectuelle des travaux conjointement produits en reconnaissant formellement la contribution étudiante et en favorisant la valorisation des productions étudiantes lorsque ce sera jugé opportun notamment lors d’une publication officielle significative et non d’une production strictement interne (référence à la [politique institutionnelle 2500-011](https://www.usherbrooke.ca/a-propos/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-011.pdf)).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Déployer les efforts pour que le parcours de formation[[1]](#footnote-1) établi soit complété dans un délai jugé raisonnable et mutuellement convenu entre les deux parties identifiées préalablement.
2. **TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DE L’ÉTUDIANTE OU DE L’ÉTUDIANT :**
3. Investir le temps et les efforts requis pour compléter avec succès le plan de formation conjointement établi avec sa direction de recherche.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. S’impliquer au besoin dans la recherche de [bourses et autre(s) type(s) de financement des études](https://www.usherbrooke.ca/fasap/bourses/informations-generales/).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Respecter le contenu du plan de formation, notamment (a) la charge de travail attendu et convenu, (b) l’obligation de s’inscrire à chaque activité pédagogique du parcours de formation établi, (c) les échéanciers de production convenus et les rapports d’avancement périodiques à déposer.
2. Respecter la propriété intellectuelle des productions réalisées dans le cadre de ce parcours.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Faire état de l’avancement de son parcours de formation et des travaux relatifs, et ce, au moins à la fin de chaque trimestre d’études ou encore plus fréquemment, à la demande de sa directrice ou de son directeur de recherche.
2. Informer sa directrice ou son directeur de recherche de tout changement par rapport au contenu de ce plan de formation ou encore de conditions pouvant affecter l’avancement des travaux.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. **PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES APPLICABLES SELON LE CHEMINEMENT CHOISI**

|  |  |
| --- | --- |
| **CARACTÉRISTIQUES** | **CHEMINEMENTS** |
| **De type recherche** | **De type cours** |
| **Objectifs généraux****du programme** | * Développer ses aptitudes d'analyse, de synthèse et de jugement critique;
* Approfondir ou d'élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent;
* Augmenter ses connaissances relatives à différentes méthodes et techniques de recherche et d'apprendre à les utiliser.
 |
| **Objectifs spécifiques****du programme** | * Développer ses connaissances et aptitudes de recherche dans un des domaines des sciences de l’activité physique;
* Acquérir la maîtrise de techniques de recherche spécifiques du domaine choisi.
 | * Acquérir des méthodologies rigoureuses appropriées aux situations de pratique professionnelle et aux clientèles étudiées;
* Intégrer ses connaissances et ses méthodologies à l'étude de problématiques professionnelles;
* Améliorer ses aptitudes à la pratique professionnelle auprès de diverses clientèles en situation d'activité physique.
 |
|  |
| **Compétences possibles à développer****selon la nature du projet d’études**  | * Exercer un regard critique par rapport à la littérature scientifique, professionnelle et populaire dans le secteur des sciences de l’activité physique.
 |
| * Communiquer oralement et par écrit les résultats de la recherche scientifique ou d’autres réalisations dans le domaine des sciences de l’activité physique, auprès d’auditoires variés.
 |
| * Élaborer et mettre en oeuvre une démarche de recherche dont chacune des étapes respecte les exigences scientifiques.
 | * Réaliser des observations, analyses appropriées sur le terrain, dans le domaine des sciences de l’activité physique;
* Planifier, réaliser et évaluer des interventions préventives, correctives et éducatives dans divers milieux des sciences de l’activité physique, en justifiant ses choix en matière de programmation, réalisation et évaluation;
* Éduquer, informer et promouvoir de saines habitudes de vie;
* Assurer un rôle de personne-ressource dans divers milieux de la pratique professionnelle en sciences de l’activité physique.
 |
| **Sujet (même provisoire) de la production intermédiaire (cheminement de type recherche)****ou de fin d’études****(essai ou mémoire)** | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Mots-clés ou grandes lignes du projet de fin d’études** **(même si présentement encore à l’état embryonnaire)** | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

1. **CLAUSES COMMUNES DIVERSES**
2. Ce plan de formation prend effet à compter de la date de signature inscrite par les deux parties à la page suivante et sera d’une durée souhaitée de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. ans pour se terminer idéalement vers Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte..

|  |  |
| --- | --- |
|  | **CHEMINEMENTS** |
| **De type recherche** | **De type cours** |
| **Durée maximale des études** | 12 trimestres / 4 ansà temps complet seulement | 9 trimestres / 3 ansà temps completou encore18 trimestres / 6 ansà temps partiel |

* **Conditions permettant l’autorisation de la prolongation de la durée des études :** [*Règlement complémentaire des études*](https://www.usherbrooke.ca/fasap/fileadmin/sites/fasap/Etudiants/Documents/Politiques_et_reglements/Reglement_complementaire_etudes_FASAP.PDF) (section 3.1 en page 9)
* **Conditions permettant l’autorisation de l’interruption des études** : [*Règlement des études*](https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/3-cheminement-detudes/#c124831)(article 3.1.1.10 a) en page 24)
1. Cette entente peut être amendée en tout temps dans la mesure où le projet d’amendement est d’abord discuté entre les deux parties puis accepté par écrit par les deux parties.
2. Les deux parties s’entendent pour instaurer un climat de travail propice à la collaboration dans un rapport de bonne foi entre la directrice ou le directeur de recherche et l’étudiante ou l’étudiant.
3. Les deux parties s’engagent à respecter les politiques, règlements, directives, normes et procédures applicables en vigueur à la FASAP et à l’Université de Sherbrooke ([point H](#G)).
4. Les deux parties conviennent de déployer tous les efforts raisonnables pour régler tout différend qui pourrait survenir.

À défaut de pouvoir s’entendre dans un délai raisonnable, la personne directrice du programme de maîtrise à la FASAP tentera d’arbitrer tout différend. Ultimement, le comité de programme de maîtrise puis le comité des études supérieures de la FASAP pourrait servir d’instances de règlement de différend non résolu auparavant.

1. **IDENTIFICATION DES PERSONNES SIGNATAIRES**

Pour la directrice de recherche ou le directeur de recherche :

Nom (en lettres moulées) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de la signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

 (Jour/mois/année)

Pour la codirectrice de recherche ou le codirecteur de recherche s’il y a lieu:

Nom (en lettres moulées) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de la signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

 (Jour/mois/année)

Pour l’étudiante ou l’étudiant :

Nom (en lettres moulées) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de la signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

 (Jour/mois/année)

**Une fois que toutes les signatures requises auront été apposées, bien vouloir retourner une copie de ce plan de formation à l’attention de la commis aux affaires académiques de la FASAP (local A8-205).**

1. **Les politiques, règlements, directives, normes et procédures de l’Université de Sherbrooke
ainsi que les règles facultaires applicables au programme de
maîtrise en sciences de l’activité physique de la FASAP**

[Politiques en vigueur à l’Université de Sherbrooke](https://www.usherbrooke.ca/a-propos/direction-et-gouvernance/documents-officiels/politiques/) et notamment :

**2500-006** [Politique générale d’admission](https://www.usherbrooke.ca/a-propos/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-006.pdf)

**2500-011** [Protection de la propriété intellectuelle des étudiantes et des étudiants et des stagiaires postdoctoraux de l’Université de Sherbrooke.](https://www.usherbrooke.ca/accueil/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-011.pdf)

**2500-016** [Politique linguistique](https://www.usherbrooke.ca/a-propos/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-016.pdf)

**2500-021** [Politique sur l’intégrité en recherche et sur les conflits d’intérêts](https://www.usherbrooke.ca/a-propos/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-021.pdf).

**2500-028** [Politique en matière d’éthique de la recherche avec des êtres humains.](https://www.usherbrooke.ca/accueil/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-028.pdf)

**2500-036** [Politique de sécurité de l’information.](https://www.usherbrooke.ca/accueil/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-036.pdf)

[Règlements en vigueur à l’Université de Sherbrooke](https://www.usherbrooke.ca/a-propos/direction-et-gouvernance/documents-officiels/reglements/) et notamment :

**2575-009** [Règlement des études](https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/) dont les [informations relatives au plagiat[[2]](#footnote-2) et autres délits](https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/9-discipline/#c124987).

[Directives, normes et procédures en vigueur à l’Université de Sherbrooke](https://www.usherbrooke.ca/a-propos/direction-et-gouvernance/documents-officiels/directives-normes-et-procedures/) et notamment :

**2600-025** [Directive relative au dépôt des productions de fin d’études.](https://www.usherbrooke.ca/accueil/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/directives/2600-025.pdf)

**2600-063** [Directive relative à l’utilisation, à la gestion et à la sécurité des actifs informationnels.](https://www.usherbrooke.ca/accueil/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/directives/2600-063.pdf)

Règles facultaires du programme de maîtrise en sciences de l’activité physique : <https://www.usherbrooke.ca/fasap/fileadmin/sites/fasap/Etudiants/Documents/Politiques_et_reglements/Reglement_facultaire_des_etudes_superieures.pdf>

**Autres documents pertinents à consulter tout au long du parcours de formation :**

* [Guide des études du programme de maîtrise en sciences de l’activité physique](https://www.usherbrooke.ca/fasap/fileadmin/sites/fasap/Etudiants/Documents/Guides_et_normes/Guide_etudiant_2e_cycle.pdf)
* [Guide de présentation des documents écrits pour les travaux, essais, mémoires (…)](https://www.usherbrooke.ca/education/fileadmin/sites/education/documents/Intranet/Documents_officiels/GuidePresentation_complet.pdf)

|  |
| --- |
| 1. Grille de conception du parcours de formation
 |
| **Programme de maîtrise en sciences de l’activité physique****(fiche signalétique du programme :**  [***http://www.usherbrooke.ca/programmes/fac/education-physique/2e-cycle/maitrises/kinanthropologie/***)](https://www.usherbrooke.ca/admission/programme/625/maitrise-en-sciences-de-lactivite-physique/) |
| **Concentration : IEAPS** [ ]  **KSV** [ ]  **NERG** [ ]  **AUTRE** [ ]  |
| **De type cours** [ ]  **De type recherche** [ ]  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années** |  |  |  |  |
| **Trimestres** |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| **Activités pédagogiques :** |   |   |   |   |   |   |   |   |   | **Crédits** |
| Obligatoire (tronc commun) |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| À option (cheminement) si applicable |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Obligatoires (cheminement) |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Au choix (cheminement) |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| **Total des crédits** |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

**N.B**. – Pour un trimestre d’études à la maîtrise, une charge de travail raisonnable correspond à l’équivalent de 9 à 15 crédits, la norme étant d’environ

12 crédits.

**En fonction de la concentration et du cheminement choisi, veuillez cliquer ci-contre sur le lien correspondant à votre situation de parcours de formation pour vous déplacer au bon endroit dans l’annexe 3.**

- [Concentration intervention éducative en activité physique et santé, de](#Annexe31) type recherche

- [Concentration intervention éducative en activité physique et santé, de type cours](#Annexe32)

- [Concentration kinésiologie, santé et vieillissement, de type recherche](#Annexe33)

- [Concentration kinésiologie, santé et vieillissement, de type cours](#Annexe34)

- [Concentration neuromécanique et ergonomie, de type recherche](#Annexe35)

- [Concentration neuromécanique et ergonomie, de type cours](#Annexe36)

Nom de l’étudiante/de l’étudiant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Matricule : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom de la directrice/du directeur de recherche : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Un parcours de formation constitue le cheminement d’études composé d’étapes clairement identifiées et échelonnées adéquatement dans le temps afin d’atteindre les finalités du programme de maîtrise (voir la grille de conception du parcours de formation à la section H de ce plan de formation). [↑](#footnote-ref-1)
2. Informations relatives au plagiat dans le [plan de cours type](https://www.usherbrooke.ca/fasap/intranet/documents-pour-le-personnel/) [↑](#footnote-ref-2)